

**Monsieur Thomas Dermine**

Secrétaire d'Etat pour la Relance et les Investissements stratégiques  
Chargé de la Politique scientifique  
Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles

Mont-Saint-Guibert, le 22 Mai 2023,

Monsieur Le Secrétaire d'Etat,

Dans le cadre de la poursuite de ses activités de développement et de lancement de satellites, et conformément à la loi du 17 septembre 2005 relative au lancement, à l'exploitation en vol et au guidage d'objets spatiaux, AEROSPACELAB S.A. a l'honneur de vous soumettre par la présente l'autorisation de piloter et d'exploiter dans l'espace le microsatellite SPIP sous juridiction belge.

SPIP est un satellite aux enjeux cruciaux pour AEROSPACELAB puisqu'il est destiné à démontrer ses avancées technologiques dans le domaine des satellites. Il sera lancé depuis Vandenberg (USA) sur une fusée SpaceX Falcon 9.

SPIP est révélateur de l'ambition d'AEROSPACELAB de développer le premier prototype de charge utile multispectrale d'observation de la Terre (canaux SWIR, VNIR, TIR) à intégrer dans la plateforme satellitaire polyvalente d'Aerospacelab et qui vise à obtenir une validation en vol de la technologie et des performances.

Dans le cadre de ce projet et en relation avec son objectif, AEROSPACELAB contrôle et supervise entièrement la chaîne de valeur SPIP, depuis la conception, la fabrication du satellite et les tests en conditions réelles, jusqu'au lancement et à l'exploitation en orbite. Ces différentes fonctions permettront à l'AEROSPACELAB d'approfondir et d'améliorer ses compétences techniques afin d'être identifié comme un acteur clé dans la production verticalisée de plateformes satellitaires.

AEROSPACELAB certifie également que les services de lancement de l'objet spatial SPIP sont fournis par l'intermédiaire de l'agent « Exolaunch » :

- conformément aux conditions et aux paramètres techniques d'exploitation de l'objet, approuvés par AEROSPACELAB ;
- au nom et pour le compte d'AEROSPACELAB.

En effet, compte tenu de l'expérience et des compétences de l'agent identifié, l'acquisition des services de lancement de ce dernier est nécessaire pour assurer l'intégration la plus fiable et optimale de l'objet SPIP sur le lanceur Falcon 9 du fournisseur de services de lancement, SpaceX.

Nous espérons que SPIP nous permettra de confirmer notre rôle dans le savoir-faire belge en matière de technologie spatiale et d'ouvrir de nouvelles opportunités de développement à l'international.

Afin de vous soutenir dans votre prise de décision, tous les collaborateurs d'AEROSPACELAB sont à votre disposition pour vous présenter le SPIP et son importance stratégique.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Benoit Deper  
Administrateur-délégué

*Benoit Deper*